



Modification du contrat de travail

Par **Itsupport**, le **06/10/2010 à 19:13**

Bonjour,

Je suis entré dans mon entreprise en tant que technicien Helpdesk(sur ma fiche de paie, c'est signalé technicien support).

Au bout de 1 an , j'ai changé de poste pour etre technicien de proximité (normalement le changement de statut sur la fiche devrait etre technicien support confirmé).

Ca fait 1 an que je suis technicien de proximité et j'ai toujours pas signé d'avenant.

J'ai demandé à une assistante RH si cela etait normal.

elle m'a répondu que c'est mon manager qui doit leur signaler leur changement de statut.

Si ce même manager refuse de faire cette démarche, comment je peux lui demander une preuve de son refus ? par mail ? par écrit ?

Merci d'avance.